



Bilan annuel au regard des engagements de l'Etat pour des services publics écoresponsables

Illustration 1 : Présentation du plan de gestion – méthode, approche et contenu

Démarche, contenu et approche collaborative

L'établissement public du château, du musée et du domaine de Versailles (EPV) s'est engagé, selon une démarche participative, dans l'élaboration d'un plan de gestion de son domaine. Ce plan de gestion consiste en la création d'un document technique d'étude des éléments de fonctionnement des jardins, en scindant les opérations d'analyse de l'état des lieux, les objectifs proposés découlant pour la plupart de l'état des lieux, les planifications d'opérations et leur lancement et les budgétisations. Document technique dont le but est de repenser les méthodes de gestion autour d'un objectif commun : la pérennisation et la sauvegarde du patrimoine du site, tout en continuant à le rendre accessible à tous et perpétuellement vivant et évolutif.

Le Domaine de Versailles a lancé le processus d'élaboration du plan de gestion du domaine national de Versailles en juin 2017. A ce titre, un groupe de travail au sein de la direction du patrimoine et des jardins (DPJ) s'est formé ; regroupant les services directement en lien avec les jardins, ses dynamiques et ses problématiques (services des jardins, service des eaux et fontaines et service des aménagements et du patrimoine). Au sein de cette émulation générale, ce groupe de travail a également fait appel aux autres services de la DPJ et des autres directions impliquées dans la gestion et le fonctionnement quotidien des jardins. S'ouvrant aussi sur les acquis d'autres établissements et collectivités en France et en Europe, divers échanges ont été formalisés dans une démarche de partage des retours sur expérience.

Point de rencontre de ces différents contributeurs, une personne est chargée de l'élaboration du document et de sa mise en application, afin de récolter les données, les analyser, les rendre cohérentes, les intégrer dans une trame d'étude commune, de suivre à la fois les objectifs particuliers de chaque service et les objectifs généraux de l'institution.

Réparti en 11 thématiques, le plan de gestion dans sa phase opérationnelle porte actions sur l'intégralité des approches liées aux jardins, avec notamment une approche environnementale et durable du jardin historique :

- Stratégie domaniale
- Circulation
- Adaptations aux usagers
- Moyens humains et techniques
- Concessions, événements, mécénat et commerce
- Vision financière et budgétaire unique
- Composition, état et entretien du patrimoine végétal
- Productions végétales
- Patrimoine architectural et collections
- Eaux et fontaines
- Gestion environnementale et biodiversités

Cette vision d'ensemble composée de toutes les facettes du domaine autorise la définition d'objectifs sur des items différents en lien permanent avec les jardins dans leur contexte actuel et projeté. La méthode de travail, inclusive, a permis de fédérer les acteurs de l'établissement qui ont apporté leurs compétences propres à la réflexion commune. Des réunions régulières, au nombre de 11, ont permis entre 2017 et 2018 d'identifier les premiers enjeux, d'échanger sur les avancées, de confronter les recherches documentaires, de profiter des échanges transversaux au sein de l'EPV et des apports externes à l'institution.

Document global, le plan de gestion permet de rendre accessible les données qu'il mentionne dans un souci de pérennisation, d'évolution et d'innovation des jardins et de ses multiples patrimoines. Document vivant, il induit par son expérimentation intellectuelle et technique des avancées et une mise à jour constantes chaque année.



CHÂTEAU DE VERSAILLES

Méthode et suivi

1. Productions écrites

Le plan de gestion s'est construit en 3 grandes étapes, chacune constitutive d'un document spécifique présenté à différentes instances (état des lieux et référentiel des objectifs présentés au ministère de la Culture en novembre 2018 et janvier 2019, bilans annuels présentés chaque année).

Etat des lieux : élaboré entre 2017 et 2018

Référentiel des objectifs : rédigé en 2018

Bilans annuels : rédigés annuellement. Deux rédigés à ce jour (2018 et 2019)

2. Structuration du plan de gestion

Le suivi du document est calibré en continu, avec la production annuelle d'un bilan retraçant les objectifs et leur état d'avancement d'année en année. Il permet l'intégration de nouveaux objectifs au fil de l'eau, ainsi que des mises à jour si besoin, sur le socle des objectifs initiaux définis en 2017-2018 eux-mêmes expérimentés, mis à jour et adaptés au fil de l'eau.

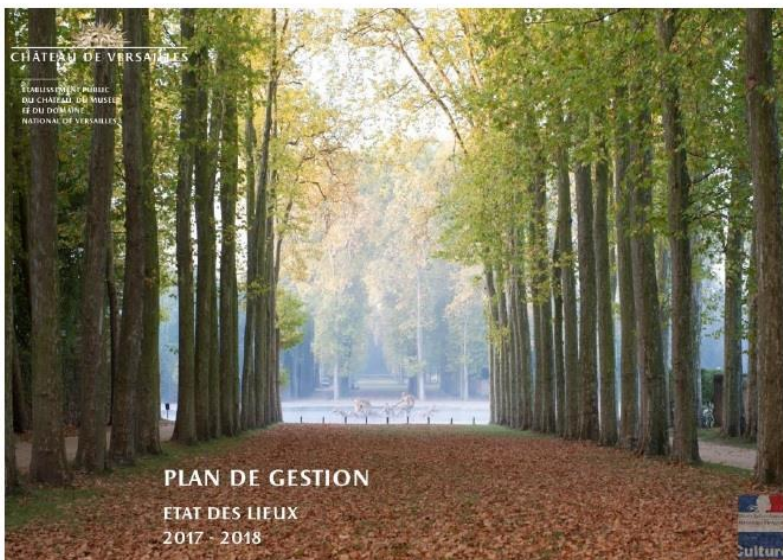
3. Seuils de progression

Afin de mesurer chacun des objectifs, une méthode de suivi a été calibrée sur six seuils, de sorte d'apprécier de manière sensible les étapes de réalisation d'un objectif à différentes échelles (intégration au plan de gestion, réflexions et échanges, amorce opérationnelle et réalisation, aboutissement et finalisation, mise en application et usage, retour d'expérience et ajustement).

4. Echelle d'aboutissement et priorisation

Enfin, ces objectifs sont appréciés par étape de réalisation matérialisée par code couleur (non lancé > en cours > abouti > ajustement) et échelle de priorité.

1 • ETAT DES LIEUX 2017 - 2018



PRÉSENTATION MINISTÈRE DE LA CULTURE 09/11/2018

• OBJECTIFS 2017 - 2018



PRÉSENTATION MINISTÈRE DE LA CULTURE 11/01/2019

• BILANS ANNUELS

PRÉSENTATIONS COMMISSIONS JARDINS



05/07/2019



17/09/2020

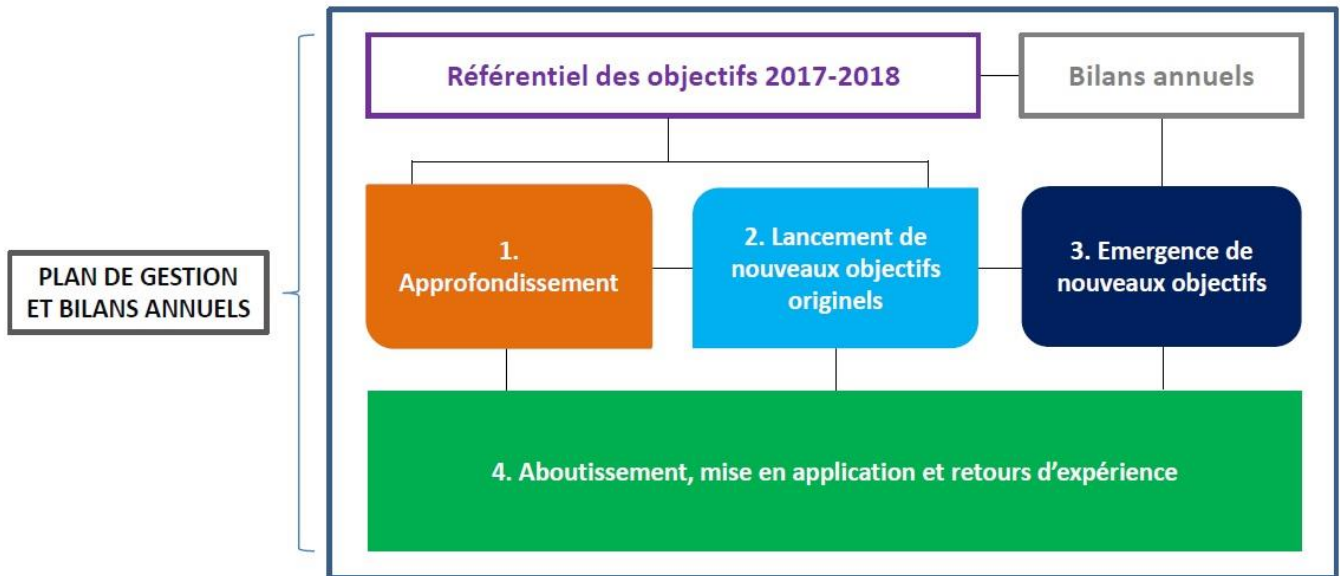




CHÂTEAU DE VERSAILLES

AU FIL DE L'EAU - évolutivité du document

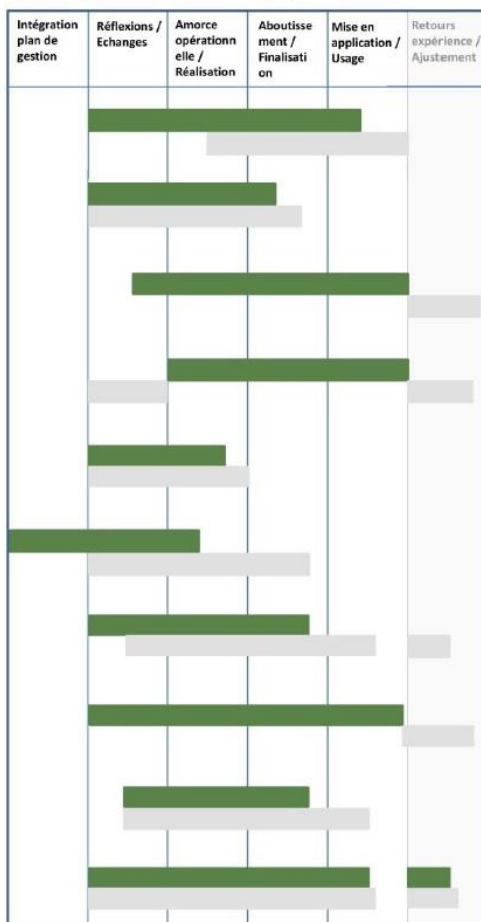
- 2
 1. Approfondissement des points d'objectifs déjà abordés
 2. Lancement d'objectifs issus du Référentiel 2017-2018
 3. Emergence de nouveaux objectifs (réflexions en lien avec d'autres objectifs, nouveaux projets, orientations etc...)
 4. Aboutissement, mise en application et retours d'expériences



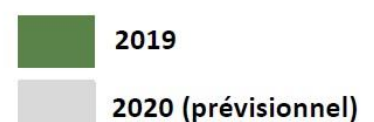
SEUILS DE PROGRESSION 2019 ET PRÉVISIONNELS 2020

- exemples d'objectifs finalisés, poursuivis et amorcés

3



1. Intégration au plan de gestion
2. Réflexions / échanges
3. Amorce opérationnelle / réalisation
4. Aboutissement / finalisation
5. Mise en application
6. Retours d'expériences / ajustement





SYNTHÈSE – ETAT DE PROGRESSION ET DE PRIORISATION

Etat de progression de l'objectif

- : Objectif non lancé
- : Objectif en cours
- : Objectif abouti
- : Objectif à ajuster ou en cours d'ajustement/
Mise en application, données et résultats à suivre

Priorité

- : Urgent
- : Moyennement urgent
- : Non urgent/Optionnel

- Niveau de lecture détaillé pour chaque objectif
- A lire en parallèle des seuils de progression
- Priorité fondée sur le caractère / état patrimonial / priorité de l'Etablissement
- Notion d'ajustement / suivi / compléments des objectifs aboutis (retours d'expériences et ajustements)

2 - 4

Thématique et sujet		Etat d'avancement 2019 et projeté		Budget engagé (si information disponible)		Etat de progression et de priorisation	
Thématique générale	Sujet	Etat d'avancement	Suite possible projetée	Budget DPI mobilisé	Etat de progression de l'objectif	Priorité	
7. COMPOSITION, ETAT ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE VEGETAL	Dependances	<ul style="list-style-type: none"> * Amorce de travail sur la représentation cartographique des éléments constitutifs des espaces des Dependances, dans le cadre du SIG. A poursuivre: Replantation et regarnis de l'Allée des tilleuls des Mortemets (91 tilleuls), boutée en 2019. * Conception et mise en place prévue de l'outil de gestion proposé par Irbasense pour le suivi des tilleuls replantés de l'allée des Tilleuls des Mortemets (19 700€) pendant 2 ans et demi. Mise en place prévue dès 2020. * Début de mise à jour des alignements des platanes (et isolés), positions, état et continuité paysagère des alignements en vue de la structuration du SIG connaissance et suivi du patrimoine végétal) et d'une veille sanitaire et mécanique (Mortemets, Piece d'Eau des Suisves et Balbi). Etat des sujets correct de prime abord. * Gestion et suivi des buis limités sur Balbi. 	<ul style="list-style-type: none"> * Poursuivre la création cartographique des milieux végétaux au travers du SIG. * Mettre en place l'outil de gestion et de suivi des arbres replantés Allée des tilleuls (Mortemets). * Poursuivre le suivi des platanes. * Développer les inventaires et suivis des autres arbres d'alignements. * Développer les données liées au végétal dans le SIG. * Poursuivre réflexions sur les buis. 	util de gestion des arbres alignements : 15 700€ TC Allée des Tilleuls (Mortemets)			
	Domaine de Marly	<ul style="list-style-type: none"> * Intégration opérationnelle du Domaine de Marly au sein du plan de gestion. * Amorce des codifications paysagères pour le Domaine de Marly. A approfondir dans le cadre du SIG. * Lancement du programme de veille sanitaire et mécanique des platanes prévu pour 2020, après mise à jour des arbres d'alignements présents fin 2019. * Amorce d'une réappropriation globale du Domaine (alignements, gestion différenciée, approche environnementale etc.). * Reprise des marchés jardins progressive également sur le Domaine de Marly marché de désherbage remis à jour en 2019). A suivre pour les autres marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> * Poursuivre la création cartographique des milieux végétaux au travers du SIG. * Poursuivre le suivi des platanes. * Développer les inventaires et suivis des autres arbres d'alignements. * Poursuivre la réappropriation du Domaine et les projets possibles et amorcés (gestion différenciée, gestion environnementale des milieux végétaux etc.). * Réflexions sur les marchés à poursuivre. 				
	Arbres Admirables	<ul style="list-style-type: none"> * Aboutissement du projet Arbres Admirables : définition de 90 arbres sur ensemble du Domaine, mécénat, communication, création de supports signalétiques, papiers et numériques et d'un parcours de visite spécifique. * Point d'attention recréé sur certains arbres du Domaine. * Arbres admirables non ceints de mises à distance. Evolution à suivre. * Veiller aux conditions et évolutions sanitaire des Arbres Admirables (fréquentation, ravageur etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> * Suivre l'évolution des arbres et leur état au pied (dégradations liées aux visiteurs et à leur surexposition etc.). * Définir des programmes spécifiques et ponctuels de veille sanitaire et mécanique en fonction des besoins (par exemple le Sophora du Japon du Petit Trianon). * Evaluer l'impact du programme Arbres Admirables sur les visites et le rayonnement du Domaine. * Suivre l'évolution et le contenu des brochures et applications de visites spécifiques et les réadapter si besoin. 				
	Jardins partagés	<ul style="list-style-type: none"> * Gestion des jardins optimisée de manière générale depuis le travail de qualification mené en 2017-2018. * Processus de réaffectation de certains jardins de la Sablière fin 2019-début 2020 dans le cadre du projet « composteurs ». * Volonté émise de la part du service des Jardins de Versailles de procéder à une qualification et réaffectation de certains jardins partagés. 	<ul style="list-style-type: none"> * Suivre l'optimisation et la réaffectation des jardins partagés. * Mettre en place le projet 'composteurs' (prévu en 2020). 				



CHÂTEAU DE VERSAILLES

Contributions environnementales du plan de gestion (exemples d'applications opérationnelles)

Aboutissements d'objectifs spécifiques 'gestion environnementale et biodiversités' en 2019 :

- Mise en place et gestion de 9 ruches implantées sur le Potager de la Reine (Domaine de Trianon), à des fins de production de miel et de mesure de la diversité florale du site.
- Relevés naturalistes menés par la Ligue de protection des oiseaux avec préconisations de gestion ciblées sur la favorisation des populations ornithologiques, chauve-souris, papillons, reptiles, amphibiens, odonates.
- Végétalisation de certaines allées annexes au Domaine de Trianon et ensablement de certains passe-pieds des parterres de fleurissements.
- Marché de désherbage réadapté au sein du service des jardins de Trianon et de Marly.

Lancements et avancées d'objectifs en 2019:

- Préparation de la mise en valeur du patrimoine naturel du ru de Gally.
- Recalibrage de gestion environnementale du domaine de Marly par le service des Jardins de Trianon et de Marly (ourlets des bassins, talus etc.).
- Paramétrage d'un suivi des plantes invasives (renouées asiatiques) présentes sur le domaine.
- Lancement d'un relevé de lichens sur les arbres d'alignements du domaine avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (qualité de l'air environnante).
- Déploiement de zones entretenues en méthode de gestion différenciée sur le domaine de Trianon (lien à la mesure de la diversité floristique par les abeilles du potager de la Reine).
- Développement d'une économie circulaire d'échanges de matériaux (déchets verts, boues de dragages et éléments minéraux) en interne et avec la Ferme Nature & Découvertes implantée dans les Etangs Gobert.
- Développement de l'axe de communication auprès du public avec le secteur éducatif de la direction du développement culturel et la direction de la communication (semaine des jardins, réseaux sociaux, etc.).



Illustration 2 :

Septembre 2020

RUCHES, POLLINISATEURS ET DIVERSITE FLORISTIQUE

Dans le cadre du plan de gestion, du projet de monitoring environnemental évoqué dans ses objectifs et de la volonté de production de miel par l'EPV ; huit ruches d'abeilles noires d'Ile-de-France ont été installées au sein du Potager de la Reine, dans le Domaine de Trianon en 2019.

Après un appel d'offre lancé en février 2019, six ruches purement productives et deux ruches monitorées ont été initialement mises en place en sous-dimensionnement (afin de ne pas participer à/créer une surpopulation d'abeilles à l'échelle locale). Une 9^e ruche a été installée en 2020.

Ces ruches ont pour vocation de produire un miel représentatif de la richesse végétale du Domaine de Versailles, de servir de socle de connaissance des dispositions environnementales des alentours (teneur qualitative et quantitative des ressources pour les pollinisateurs, diversités florales etc.), et de contribuer à la sauvegarde et la promotion de races d'abeilles locales; prenant place dans l'onglet '*Gestion environnementale et biodiversités*' du plan de gestion. Enfin, un dispositif de piégeage des frelons a été implanté à proximité des ruches pour leur assurer une pérennité optimale et contribuer à la lutte contre le frelon asiatique.

Monitoring

Les ruches monitorées concernent les deux ruches les plus foncées parmi les neuf ruches (corps en pin), les pollens et nectars que les abeilles récoltent sont récupérés et analysés quatre fois par an par la société belge *Beeodiversity* travaillant avec le prestataire de l'EPV. Deux trappes à pollens destinées à ces récoltes ont été rajoutées aux corps des ruches. La production de miel de ces deux ruches intègre la production des sept autres en place.





RUCHES, POLLINISATEURS ET DIVERSITE FLORISTIQUE

Diversité végétale 2019: Catégories de plantes



2019 : Installation des ruches, première année d'analyses floristiques (Domaine riche et propice à la pérennité des pollinisateurs, moyenne de 66% d'espèces sauvages analysées), positionnement environnemental du Domaine, pourcentages de flores ligneuses et herbacées présents, première récolte de miel d'abeilles noires locales et vente. Premières préconisations pour la période moins favorable (P2/4). Communication du projet etc.

2020 : Deuxième année de production et d'analyses floristiques. Développement prairial ponctuel, installation d'une 9^e ruche, communication...



Echanges : internes, Ferme de Gally, [Beeodiversity](#), Ministère de la Culture



CHÂTEAU DE VERSAILLES

Bilan annuel au regard des engagements de l'Etat pour des services publics écoresponsables

Illustration 3 :

Septembre 2020

ACTIONS BIODIVERSITES - Parcours Ru de Gally

Dans le cadre du plan de gestion et lancée en janvier 2018 en collaboration avec le service des jardins de Trianon et de Marly et le service des eaux et fontaines, cette opération concerne le Ru de Gally et ses abords. Le Ru de Gally est un cours d'eau parcourant le Domaine dans ses parties boisées au nord du Grand Canal marqué en ses abords par plusieurs typologies de milieux végétaux et structurels. Le projet a délimité le Ru en quatre zones, correspondant à quatre milieux déjà présents ou à fort potentiel de développement et d'installation au vu des éléments déjà naturellement présents : **1. Forêt**, **2. Lisière**, **3. Roselière**, **4. Sous-bois**.

Ces milieux, naturellement présents nécessitaient une reprise de gestion, et quelques aménagements afin d'y accueillir de manière pérenne une faune et une flore déjà en partie présentes. Le service des jardins de Trianon et de Marly ainsi que le service des eaux et fontaines ont travaillé ensemble à la réalisation de ce projet qui est en cours de réalisation.

L'objectif vise à promouvoir auprès du public un secteur du parc méconnu et peu visité, et par ailleurs socle d'une richesse environnementale inattendue au sein du Domaine National de Versailles.

Un projet de parcours naturaliste le long du Ru et des quatre secteurs définis, ponctué de signalétiques explicatives, donnera à voir différemment le site, à mettre en valeur et à protéger ces sites semi-naturels riches.



1

Figure 1.1. Forêt



2

Figure 2.1. Lisière



3

Figure 3.1. Roselière



4

Figure 4.1. Sous-bois

Ru de Gally - Etat des lieux
en janvier 2019

Rappel des zones :

ZONE 1 : LA FORET

ZONE 2 : LA LISIERE

ZONE 3 : LA ROSELIERE

ZONE 4 : LE SOUS-BOIS





ACTIONS BIODIVERSITES - Parcours Ru de Gally



2019 : Démarrage des travaux de réaménagement, mise en place de bancs en bois, ambiances et parcours naturaliste définis (futaie jardinée, clairière, roselière, sous-bois humide), création d'une mare, réflexion sur la communication. Relevés faunistiques aboutis.

2020 et suite : Finalisation du projet, création des panneaux signalétiques finaux, mise en place du parcours, communication...



Echanges : internes